

Favoriser le retour à la terre

15 % seulement de jeunes agriculteurs obtiennent des primes à l'installation. Les "non aidés" ont tenu leur 1er congrès à Gignac

La lutte contre le chômage passe aussi par le retour aux champs. L'ADDEARH (*) (Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural de l'Hérault) creuse ce sillon. Jeudi, au Lycée Agricole de Gignac elle semait le 1er Congrès des installés non aidés en agriculture qui regroupait une centaine de participants accueillis par Louis Villaret, l'élu du canton.

Piégés par les normes

Ces "installés non aidés" qui ont apporté leurs témoignages, dit leurs attentes, leurs espoirs et leurs projets dans le débat et lors des ateliers de la matinée, ces installés non aidés sont une majorité qui commence à ne plus être silencieuse. Il faut savoir en effet que 85 % des nouveaux installés en agriculture héraultaise ne peuvent pas bénéficier des aides prévues par l'officielle DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs). 15 % seulement de nouveaux agriculteurs peuvent prétendre à ces primes. Ainsi en 1995, alors que 52 bénéficiaient de cette dotation, 202 n'avaient aucune aide et 114 autres bénéficiaient seulement du dispositif d'aides aux chômeurs pour la création d'entreprises. Mais cette prime ACCRE est malheureusement suspendue depuis le deuxième semestre de 1996.

L'ADDEARH a conduit l'été dernier une enquête auprès de ces installés non aidés. 30 % avaient dépassé la limite d'âge de 35 ans, et leur entreprise modeste au démarrage n'atteignait pas la barrière d'un revenu placé au bout de trois ans d'exploitation à hauteur du SMIG. Leur investissement en capital était loin aussi des minima exigés qui en viticulture sont 650.000 F dont 450.000 de prêts. Autant de raisons qui ont écarté leurs dossiers, autant de normes dont ils contestent, avec certaines organisations le bien fondé.

Robert Blanquet un vice président de cave coopérative du Saint-Chinianais qui animait ce congrès, a d'entrée protesté aussi contre l'absence des techniciens de la Chambre d'Agriculture et de la MSA. « S'il y a des excommuniés, il ne faudrait pas qu'on leur réclame le denier du culte ! ».

Un chômeur sur quatre

Pour lui, en France dont la politique agricole depuis le Traité de Rome est tournée vers l'exportation et la surproduction il y a place pour une agriculture familiale, à taille humaine, plus respectueuse de l'environnement et

de l'espace rural. « Sur les 700.000 exploitations actuelles, la moitié n'a pas de repreneur à l'horizon 2005. Dans un pays où on compte 5 millions de chômeurs et 7 millions de personnes dans la précarité, l'agriculture individuelle peut jouer un rôle social et d'aménagement du territoire ».

Les résultats de l'enquête conduite dans l'Hérault confortent cette thèse. Pour beaucoup ce "retour à la terre" est une solution pour sortir de la précarité. 25 % des installés non aidés étaient au chômage ou bénéficiaire du RMI et pour 71 % il s'agit d'une création d'entreprise, 29 % seulement ayant bénéficié d'une succession familiale.

Ils sont relativement âgés : 48 % ont de 30 à 40 ans et 36 % plus de 40 ans. Pour les 2/3 l'installation concerne une famille et les premières années, l'un des conjoints continue à travailler hors de l'exploitation qu'on agrandit progressivement. « L'investissement en travail compense souvent le faible investissement social ».

Pour Guy Kastler de la Confédération Paysanne qui adhère à l'ADDEARH, le "taux de réussite" des installations non aidés est équivalent à celui des exploitations bénéficiaires de la dotation jeunes agriculteurs et qui coûtent en moyenne 400 000 F à l'Etat, sans compter les aides de la Région et du Département.

Expérience pilote avec des RMistes

Pour ce syndicaliste les collectivités territoriales doivent compléter le dispositif national en accompagnant la grande majorité qui s'installe hors des normes exigées ». A Gignac, le Conseil général était venu à l'écoute de ces installés non aidés. Le président de la commission agricole René Chabbert a participé à cette journée et a pris des notes. Et Jean Gatel directeur des services économiques et de l'emploi, a avancé la possibilité d'une expérience pilote. Elle pourrait concerner 20 à 30 RMistes effectuant un retour à la terre.

Un fonds de soutien aux micro-projets en agriculture à l'image de celui mis en place dans le Nord-Pas de Calais, terre d'élection du ministre de l'agriculture M. Vasseur, a été aussi évoqué et demandé. Yves Piérsanta vice-président du Conseil régional y est favorable.

* 1 - Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural, 14 rue Massillon, 34 120 Pézenas. Tél : 04.67.98.32.99.



Au bureau, les représentants du Conseil général ont évoqué la possibilité d'une expérience pilote avec des RMistes.



De nombreux "non-aidés" assistaient à ce premier congrès.